

# La lettre de Mazurelle

Lettre d'information et de communication du Centre Hospitalier Georges Mazurelle - EPSM de Vendée



Le bâtiment des Grandes Chaumes dans les années 60 - Futur Musée de la psychiatrie à Mazurelle

## Edito

### Ouvrir un Musée en psychiatrie

Avant de terminer ma vie hospitalière active, j'ai souhaité conduire avec mon équipe un dernier projet qui me tenait à cœur : l'ouverture d'un Musée de la psychiatrie à Mazurelle.

La création d'un musée sur la psychiatrie doit concourir autant à faire connaître qu'à déstigmatiser la psychiatrie et la maladie mentale. Il y a de nombreux exemples de musées créés par des établissements psychiatriques : le Musée d'Art et d'Histoire de l'Hôpital Sainte-Anne, La Ferme du Vinatier, le Musée Henri Theillou à Clermont-de-l'Oise, le Musée d'Art et d'Histoire de la Psychiatrie de Ville-Evrard, le musée du CESAME, le Musée du Dr Guistain à Gand, le Musée de la psychiatrie suisse à Berne... Ces musées sont souvent peu connus mais fort intéressants et je vous en conseille vivement la visite.

Le concept muséal qui est le mien, est celui d'un musée du vivant et pas uniquement du passé. Notre musée sera bien sûr tourné vers le passé en tant que témoin de notre histoire, de la Grimaudière (XIX<sup>e</sup> siècle) à Mazurelle (2<sup>e</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle), mais devra aussi couvrir l'époque contemporaine. Il sera le témoin vivant de ce que devient la psychiatrie, de ce qu'elle propose à la population et aux patients. Et à ce titre il devra faire la part aux œuvres des patients, pour que les œuvres des patients rentrent au Musée.

Le Musée prendra place au rez-de-chaussée des Grandes Chaumes après un transfert des archives qui y sont entreposées dans un lieu d'archivage extérieur sécurisé, et un aménagement des lieux autour de deux espaces : un espace muséal et un espace culturel destiné à être un lieu de manifestations et rencontres culturelles. Ces deux espaces seront ouverts au public, visiteurs, patients, professionnels et étudiants.

Le Musée devrait ouvrir d'ici l'automne. Il accueillera des expositions d'objets, documents, photos et films, ouvrages, images, tableaux et œuvres dont plusieurs sont régulièrement présentés lors des Journées du Patrimoine.

Le Musée est aussi une démarche de conservation, valorisation et promotion de notre patrimoine historique et scientifique, immobilier, physique, matériel et intellectuel, et porter une mission d'éducation à la santé mentale, d'information et de communication sur la psychiatrie, tout en étant un lieu de déambulation et de plaisir pour les visiteurs et un lieu de recherche pour les professionnels et les étudiants en adossement à notre centre documentaire qui dispose d'un fonds très riche.

Par la suite, afin de faire vivre le Musée dans le temps, il sera bon que la démarche au départ institutionnelle s'appuie sur une association du type Amis du Musée qui puisse collecter des fonds, rechercher des sponsors, soutenir des initiatives et participer à la gestion des activités du Musée.

La création du musée s'inscrit dans les deux axes stratégiques du volet Culture de notre projet d'établissement « contribuer à la déstigmatisation de la psychiatrie et de la santé mentale, en valorisant notamment l'activité culturelle et artistique des patients, des anciens patients » et « promouvoir l'image et la notoriété de l'hôpital Mazurelle pour accroître son attractivité ».

Le montant des travaux d'installation du musée s'élèvera à 75000 euros, auxquels il faudra ajouter le coût des installations intérieures (vitrines, rayonnages) qui reste à chiffrer. Pour être complet sur l'opération, le montant de la location du local sécurisé et protégé pour les archives sera de 44000 euros annuels.

Certains esprits critiques pourront considérer que l'on pourrait dépenser autrement nos crédits. Je veux leur répondre d'abord que la dépense est infinitésimale à l'échelle de notre budget (95 millions d'euros) et d'autre part que prendre la décision de créer un musée n'empêche pas la direction de prendre des décisions utiles pour soutenir nos équipes, comme je viens de le faire en décidant d'utiliser les crédits notifiés au titre de la fin d'exercice 2022 pour renforcer nos moyens et financer la création de 47 postes en année pleine : 10 postes pour renforcer les équipes de nuit des binômes, 3 postes pour l'équipe d'appui, 6,5 postes soignants pour ouvrir l'hôpital de jour de pédopsychiatrie à Montaigu, 14 postes d'infirmiers pour renforcer les unités d'hospitalisation complète des services de psychiatrie adultes et adolescents, 5,5 postes de psychologues et 5 postes d'assistantes sociales. Un effort sans précédent que je suis heureux d'acter avant mon départ à la retraite fin juin.

@Pascal FORCIOLI

## Au Sommaire

- **Éditorial** : Ouvrir un musée en psychiatrie ..... (p1)
- Les Hôpitaux de Vendée au Salon Infirmier pour promouvoir l'attractivité et le recrutement ..... (p2)
- Les missions du psychologue clinicien en pédopsychiatrie de liaison de l'EPSM G. Mazurelle, au service de pédiatrie du CHD de Vendée ..... (p3)
- Les ateliers de la Rehab' : temps d'échanges et d'informations pour les professionnels en santé mentale ..... (p3)
- Visite de certification du 26 au 30 juin : J-1 mois ..... (p4)
- Le bulletin de salaire numérique arrive !..... (p4)



# LES HÔPITAUX DE VENDÉE AU SALON INFIRMIER POUR PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITÉ ET LE RECRUTEMENT



Sous la bannière « Rejoignez les Hôpitaux de Vendée », l'EPSM de Vendée Georges Mazurelle participait au Salon Infirmier du 23 au 25 mai dernier à Paris. Plus de 10.000 visiteurs y ont été accueillis. Sur un grand stand commun « GHT 85 », notre établissement présentait les opportunités d'emplois en santé mentale / psychiatrie et les perspectives professionnelles en Vendée. Les échanges ont été nombreux sur le stand pour informer les professionnels de santé, étudiants et personnes en reconversion professionnelle.

Parmi les temps forts qui ont rythmé ce salon :

- La conférence de Julie DACHEZ sur l'accès aux soins et recrutement en situation de handicap : l'exemple des personnes artistes

Entourée de Francis SAINT-HUBERT, Directeur Général du Comité stratégique du GHT 85 (à gauche) et de Pascal FORCIOLI, Directeur Général de l'EPSM de Vendée (à droite), Julie DACHEZ, elle-même diagnostiquée autiste Asperger à 27 ans, a présenté l'accès aux soins pour les personnes artistes et le sujet de l'inclusion professionnelle.

- Un atelier sur la communauté IPA hospitalière en Vendée au service du maillage territorial

Devant une salle pleine, la coordination territoriale des soins du GHT 85 a présenté la structuration de la communauté de pratiques IPA. Regroupant l'ensemble des Infirmiers en Pratique Avancée du GHT 85, cette communauté a pour objectif de rendre visible l'offre de soins proposés sur l'ensemble du territoire, d'harmoniser les pratiques et d'accompagner les professionnels dans le développement de leurs compétences. Pour illustrer ce maillage territorial, trois Infirmières en Pratique Avancée exerçant dans les Hôpitaux de Vendée (médecine et psychiatrie) y ont présenté leurs exercices professionnels. Mailys JAUFFRIT, IPA en psychiatrie de l'adulte - Secteur Vendée Littoral 2, est intervenue pour notre établissement aux côtés de Maud LE CAZ, Directrice des soins.

- La conférence « Concevoir une Unité de Soins Intensifs Psychiatriques : création d'une USIP à l'EPSM de Vendée Georges Mazurelle »

Avec le Dr Vincent DELAUNAY du CHU de Nantes et référent médical du projet, Pascal FORCIOLI et David COQUELIN de TPF Ingénierie pour présenter le projet d'USIP régionale, soutenu par l'ARS Pays de La Loire, dont l'ouverture est prévue en 2025.

- La visite sur notre stand de Brigitte Macron !



Un bel esprit d'équipe a régné pendant ce Salon et a attiré de nombreux visiteurs. Peut-être de futurs collègues !



L'équipe de notre établissement présente au Salon :  
Maud LE CAZ, Directrice des Soins,  
Patricia BROSSARD, Cadre Supérieure de Santé,  
Isabelle SERVANT, Cadre de santé,  
Mailys JAUFFRIT, IPA,  
Frédérique PANSERRIEU, Psychologue  
Katia MASSOL pour la communication externe & relations presse.



## LES MISSIONS DU PSYCHOLOGUE CLINICIEN EN PÉDOPSYCHIATRIE DE LIAISON DE L'EPSM G. MAZURELLE, AU SERVICE DE PÉDIATRIE DU CHD DE VENDÉE

Le psychologue en pédopsychiatrie de liaison exerce en pédiatrie auprès d'enfants de tout âge jusqu'à 18 ans, mais aussi de leurs parents, dans le cadre de l'hospitalisation. En effet, l'hospitalisation peut être vécue difficilement, et les patients ont parfois besoin d'adresser librement leur souffrance psychique. Le psychologue s'adapte alors, non seulement au sujet, mais aussi à la temporalité de l'hospitalisation. Par conséquent, il ne réalise pas de psychothérapies, mais a une fonction de soutien du psychisme de l'enfant et de son parent. Il réalise alors des entretiens individuels, et permet par exemple la représentation par le jeu ou la mise en mots des émotions, du vécu et du ressenti pendant l'hospitalisation. Il aide ainsi l'enfant et le parent à mettre du sens sur ce qu'il vit, et à penser l'hospitalisation.

En plus des entretiens individuels, le psychologue de liaison participe avec l'éducatrice de jeunes enfants à la mise en place d'un groupe pour les adolescents (notamment pour les patients anorexiques) au rythme d'une fois par semaine.

Un projet d'Education Thérapeutique du Patient (ETP) pour les patients anorexiques est d'ailleurs actuellement en cours en pédiatrie, dans lequel s'inscrit le psychologue de liaison.

Dans le cadre d'adolescents hospitalisés pour des troubles psychiques relevant de la pédopsychiatrie (troubles du comportement, TCA, patients présentant des manifestations de souffrances psychique, refus scolaire, etc.), le psychologue, à la demande des infirmiers de liaison ou du pédopsychiatre, rencontre les jeunes et travaille alors en collaboration avec les professionnels de pédopsychiatrie. Son rôle est alors non seulement d'assurer un soutien psychologique au patient, mais aussi d'étayer et compléter les observations de ses collègues, en évaluant, repérant les risques, les troubles, ou encore en tentant de comprendre le fonctionnement psychique du patient.

Le psychologue est aussi amené si besoin à réorienter les patients après leur hospitalisation en pédiatrie vers la PMI, le CMP, ou encore le Centre du tout petit par exemple. L'activité de liaison consiste également dans la réalisation d'entretiens après l'hospitalisation en pédiatrie, en attente qu'un relais et qu'un soin débute pour l'enfant sur la structure ambulatoire de secteur.

Pendant l'hospitalisation, le psychologue en pédopsychiatrie de liaison est alors non seulement en lien avec l'équipe de pédiatrie : pédiatres, infirmières, auxiliaires, éducatrice, diététicienne, etc, mais aussi en lien avec l'équipe de néonatalogie, les professionnels de pédopsychiatrie, les partenaires sociaux, les professionnels de la Cellule d'Appui aux Professionnels Enfance en Danger (CAPED), etc. Il communique alors avec chacun autour des patients communs, ce qui participe à créer un cadre sécurisant pour le patient.

Pour conclure, le psychologue en pédopsychiatrie de liaison a diverses missions non seulement auprès des enfants, adolescents, parents, mais aussi auprès de professionnels, en favorisant la liaison interservices, et interdisciplinaire. Il effectue alors du lien dans le but de créer une prise en charge pluridisciplinaire pour chaque patient. Cela participe à créer une prise en charge singulière, et un cadre contenant pour le patient et sa famille.



**Maud CAQUEUX,**

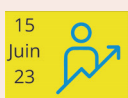
PSYCHOLOGUE CLINICIENNE, DE PÉDOPSYCHIATRIE DE LIAISON AU SERVICE DE PÉDIATRIE DU CHD.

## LES ATELIERS DE LA REHAB' : TEMPS D'ÉCHANGES ET D'INFORMATIONS POUR LES PROFESSIONNELS EN SANTÉ MENTALE

Depuis sa création en décembre 2020, l'EPSM de Vendée ayant été désigné par l'ARS Pays de la Loire comme **Centre départemental de proximité pour le développement des soins de réhabilitation psychosociale**, le CRéhap 85 propose des ateliers aux professionnels de la santé mentale, temps flash d'une heure pour partager des expériences sur les pratiques de soins, des réflexions qui peuvent nourrir les soins de réhabilitation vers le rétablissement, dans l'objectif de découvrir des concepts ou des outils concrets permettant d'orienter les usagers vers des accompagnements répondant à leurs besoins.

En 2023, les premiers ateliers ont été organisés autour de sujets tels que l'ETP en santé mentale, le Plan de Crise Conjoint, les fonctions cognitives, la santé mentale et l'entourage.

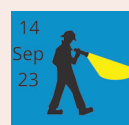
**Quatre nouveaux ateliers sont proposés aux professionnels, le jeudi de 14h15 à 15h15**



**RETABLISSEMENT  
REHABILITATION  
PSYCHOSOCIALE**  
De quoi parle-t-on ?

**Le jeudi 15 juin 2023 : RETABLISSEMENT ET REHABILITATION PSYCHOSOCIALE, DE QUOI PARLE-T'ON ?**

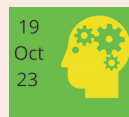
Pour éclairer cette notion, les plus-values pour l'utilisateur en santé mentale et ce que cela engage dans notre pratique du soin



**EVALUATION EN  
REHAB'**  
Intérêt, outils

**Le jeudi 14 septembre 2023 : EVALUATION EN REHAB' : INTERETS, OUTILS**

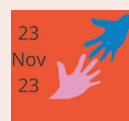
Pour présenter ce temps indispensable d'une approche axée rétablissement pour être au plus près des besoins de l'utilisateur. Présentation d'outils concrets d'évaluation des besoins pouvant être utilisés dans les soins



**THERAPIES  
COGNITIVES**  
découverte de programmes

**Le jeudi 19 octobre 2023 : THERAPIES COGNITIVES : DECOUVERTE DE PROGRAMMES**

Présentation et intérêt de cette branche des soins de réhabilitation psychosociale. Outils concrets et accessibles pouvant être proposés aux usagers et développés dans les unités de soin.



**PAIR AIDANCE**  
un plus value dans le soin

**Le jeudi 23 novembre 2023 : PAIR-AIDANCE : UNE PLUS VALUE DANS LE SOIN**

La place du pair dans l'accompagnement au sein d'un parcours de soin en santé mentale. Présentation du métier de médiateur santé pair, fonction nouvelle à l'EPSM.

Les contacts pour s'inscrire :  
par téléphone au **02.51.09.71.27** ou par mail à **soignants.crehap85@ch-mazurelle.fr**  
**L'équipe du CRéhap 85 se tient à votre disposition pour toute question !**





## VISITE DE CERTIFICATION DU 26 AU 30 JUIN : J-1 MOIS

Le **calendrier de la visite** nous sera communiqué très prochainement. Il sera peut-être arrivé avant que vous lisiez cet article !

Via ce calendrier, nous serons informés du nombre et des thèmes des différentes séquences d'investigation de la semaine (Patients traceurs, Parcours traceurs, Traceurs ciblés et Audits systèmes) ainsi que de leur planification jour par jour. En lien avec la Coordinatrice de la Visite et le Chef de Projet de l'HAS, nous pourrions ajuster ce calendrier afin de l'adapter au mieux à l'activité de l'établissement.

Dès que le calendrier sera fixé chaque équipe sera informée des séquences prévues dans son service. Ceci afin d'organiser l'accompagnement et l'accueil des Experts visiteurs et de solliciter les patients et leurs proches susceptibles d'être audités dans le cadre des patients traceurs.

### Quelles seront les séquences de la semaine ?

**Lundi 26 Juin :** La visite débutera par la « Réunion d'ouverture » en présence des experts visiteurs, de l'équipe de Direction, du Vice-Président de la CME, des Représentants des Usagers, des Médecins Chefs de Pôles/Services et des Cadres de Pôles. Les Experts visiteurs présenteront le programme de la visite et nous présenteront notre Etablissement.

**Du Mardi 27 au Jeudi 28 juin :** Chaque journée débutera par un « Point d'étape », retour sur les investigations de la veille, en présence de l'équipe de Direction, du Vice-Président de la CME, des médecins et cadres des services visités la veille.

Des « Points de calage calendrier » auront lieu quotidiennement entre les experts visiteurs et la Direction Qualité afin d'adapter le calendrier si nécessaire et organiser les modalités logistiques (transports...)

Les évaluations **Patients traceurs, Parcours traceurs, Traceurs ciblés** seront déployées dans les services de soins intra et extra hospitaliers jusqu'au jeudi matin (et jeudi après-midi si des investigations complémentaires sont nécessaires).

Les **Audits systèmes** concerneront les équipes de gouvernance et d'encadrement et les Représentants des usagers autour des thèmes suivants : Coordination territoriale, Dynamique d'amélioration et Maîtrise des risques, Leadership/Qualité de vie au travail et Travail en équipe, Représentants des usagers, Engagement patient.

L'**Audit système « Entretien professionnel »** sera mené auprès de différentes équipes tout au long de la semaine dont des équipes de nuit.

Le jeudi après-midi, les experts visiteurs prépareront leurs bilans et restitutions.

**Vendredi 30 juin :** Un bilan de fin de visite aura lieu le matin en présence des experts visiteurs, de l'équipe de Direction, du Vice-Président de la CME, des Représentants des Usagers, des Médecins Chefs de Pôles/Services et des Cadres de Pôles.

Une **restitution plénière** peut être proposée (au choix de l'établissement) le vendredi en début d'après-midi, ouverte à l'ensemble des agents.

207 d'entre vous ont déjà assisté aux **réunions d'information** proposées depuis le 9 mai. 2 autres séances auront lieu les **31 mai et 8 juin** (Amphithéâtre de l'IFSO à 19H).

Pour compléter votre information, vous êtes destinataires avec votre bulletin de salaire de mai, d'un livret « **Les essentiels à savoir** » sur la démarche Qualité et Gestion des Risques et la procédure de Certification.

Cette visite sera l'occasion d'affirmer une nouvelle fois, l'implication de toutes et tous dans l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins dispensés à nos patients.

### EQUIPE DES EXPERTS VISITEURS MISSIONNES PAR L'HAS

*Mme Florence MECHAIN, Coordinatrice de la Visite*

*Mme Catherine BREGERE, EV Soignante*

*Dr Bertrand LASSERE, EV Pharmacien*

*Dr Jean-Luc GAUCI, EV Médecin*

*Dr Cyriane SCHNEIDER, Médecin centré patient traceur*

*Dr Catherine PIROT, Médecin centré patient traceur*

Nous vous remercions pour votre implication.

**Stéphanie CHIRON**  
RESPONSABLE QUALITÉ - GESTION DES RISQUES

## LE BULLETIN DE SALAIRE NUMÉRIQUE ARRIVE ! ....

Dans une démarche de dématérialisation progressive des processus de gestion des ressources humaines impliquant l'ensemble des établissements du GHT 85, l'EPSM souhaite mettre en place l'envoi numérique du bulletin de paie.

A compter du mois de septembre 2023, les fiches de paie digitales (format pdf) seront déposées dans un coffre-fort numérique personnel DIGIPOSTE.

Un courrier d'information ainsi qu'une présentation du coffre-fort numérique DIGIPOSTE et ses fonctionnalités sont joints aux bulletins de salaire de mai, vous pourrez ainsi exprimer votre choix d'accepter ou de refuser le bulletin de paie digital.

